L'Ethique et la bientraitance
Assurer une qualité de l'accompagnement en soutenant la réflexion des professionnels et la cohérence de leur intervention auprès des personnes accompagnées et de leur famille.

But de l'ADES : Créer et gérer des structures qui inscrivent l'usager au centre de son propre devenir.
L'activité se porte sur l'accueil de jeunes de 12 à 20 ans présentant un ou plusieurs TND de sévérité légère à moyenne tel que le Trouble du Développement Intellectuel (TDI) ou le Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA), compatible avec une vie en collectivité.

Valeur
Le droit de participation directe de l'usager dans le cadre de son autodétermination à la conception et à la mise en œuvre du projet d'accueil et d'accompagnement.

Vision : Management stratégique ADES. **Définir les stratégies de pilotage, projets des ESMS, gestion du patrimoine et des orientations budgétaires.**

La légitimité

La culture associative

Légitimité :
Prestations de services adaptées en réponse aux besoins repérés au moyen d'une démarche d'amélioration continue des pratiques et par une mise en conformité des exigences Lois/Décrets/Recommandations.

Culture :
Une gouvernance des richesses humaines pour fédérer tous les acteurs à proposer une réponse pertinente et adaptée à chaque jeune dans la perspective d'un futur autonome.

Environnements
L'ARS Ile-de-France (Essonne)
MDPH 91/94/77
Education Nationale
Réseau partenarial social/santé/…
Commune d'implantation Communauté d'agglomération
Département
Société civile
Entreprises (Taxe d'apprentissage, mécénat)
CC 66
Annexes XXIV
Loi du 2 janvier 2002
Loi du 11 février 2005
2015 Réponse Accompagnée Pour Tous
Décret 9 mai 2017 Nomenclature HAS
Milieu artistique, culturel, sportif, …
DRAC Ile de France
CPTS du Val d'Yerres…

Projet d'établissement 2022/2026

Management externe **Image** ↔ Management interne **Identité**

Projet de service 2024/2028

Organisations
Organigramme
Repérage et analyse des fonctions
Interactivités professionnelles
Adaptation à l'évolution des métiers (formations)
Analyse des pratiques professionnelles
Formation de stagiaires
Accueil/Accompagnement/Orientation
Analyse, évaluation et lisibilité
Gestion des dossiers des jeunes
Plan d'amélioration continue de l'activité
Référent projet personnalisé (PPA)
Conseil de la Vie Sociale IME/SESSAD
Plan Bleu
Commission d'admission IME/SESSAD
Comité éthique et bientraitance ADES

Management : plan opérationnel
-juin 2012 création d'un SELF restaurant
-Audit (nov. 2012/avril 2013)
- Réaménagement du temps de travail, accords d'entreprises (2014)
- Evaluation externe (oct. 2014)
- D.U. risques professionnels (révisé annuellement)
- Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC)
-2014 Commission Bientraitance IME
- 2015 logiciel gestion du dossier unique de l'usager
- 2016 création d'un site internet
- Février 2017 : Extension capacité d'accueil du SESSAD
- 2017 création d'un préau IME
- Signature CPOM 2018 / 2022
- Plan Particulier Mise en Sécurité / DARI
- Mai 2018 : RGPD
- 2019 inscription au répertoire ROR
- 2019/2020 création d'un mur d'escalade et d'une salle SNOEZELEN
- 2020 Via Trajectoire outil d'aide à l'orientation
- 2020 développement Système d'Information (SI)
- ARS prolongation CPOM pour l'année 2023
- 2023 PPA (Projet Personnalisé d'Accompagnement)
Nomenclature des besoins SERAFIN PH
- Ségur du numérique en santé
-2023 commission culturelle
-Signature CPOM 2024/2028
-Evaluation qualité (HAS) IME/SESSAD avril 2024
-2024 Comité Ethique et Bientraitance IME/SESSAD
-2025 numérique accès DUI aux familles

Métiers
Educateur Spécialisé / Educateur Technique
Référent activité physique et sportive
Assistant de service social
Psychologue
Médecin Généraliste
Infirmier
Orthophoniste
Psychomotricien
Coordinateur des parcours des soins/santé
Référent qualité des accompagnements
Art-Thérapeute
Enseignant
Comptable
Secrétaire
Agent de services généraux
Agent technique
Accueil Stagiaires/Contrats d'apprentissage
Intervenants (culture, sport, artistique …)

Missions
Concrétisation et pérennisation des politiques de l'Etat en faveur des jeunes en difficultés. De part ce postulat proposer à chaque jeune accueilli des prestations adaptées à sa situation, à ses attentes et ses besoins
L'objectif : élaborer et mettre en place un projet personnalisé d'accompagnement dans le cadre d'une référence garantissant sa cohérence au sein d'un parcours de vie.

Les missions de l'association

Les savoir-faire de l'association

Les besoins
Poursuivre la désinstitutionalisation de l'accompagnement : développer les conventions partenariales.
IME accueil à temps partiel ou séquentiel.
Le suivi du parcours du jeune après sa sortie.
Accompagnement des jeunes majeurs
Coordonner le projet de vie et de soin du jeune avec les différents acteurs externes.

Biens et Services
- 1 Institut Médico-Educatif SIPFPro 56 places
-1 SESSAD 25 places :
20 places TDI et 5 places TSA

Savoir-faire
Accompagnement des jeunes
Travail avec les familles
Insertion socioprofessionnelle
Développement en réseau
Inclusion scolaire
Implantation territoriale
Adaptation du temps d'accueil
Référentiel d'évaluation HAS
Recommandations RBPP

A.D.E.S. STRUCTURATION DE L'ACTIVITE
2025
(Support d'analyse : diamant de MARCHESNAY)